

# LIGNES DE CONDUITE DES AA

## LES COMITÉS DES PUBLICATIONS

BSG - Box 459, Grand Central Station - New York, N.Y. 10163

Les présentes lignes de conduite sont le fruit de l'expérience de membres des AA engagés dans divers domaines de services des AA. Elles traduisent également l'orientation donnée par les Douze Traditions et la Conférence des Services généraux des États-Unis et du Canada. Conformément à notre Tradition d'autonomie, sauf sur les sujets affectant d'autres groupes ou le mouvement des AA dans son ensemble, la plupart des décisions sont prises par la conscience de groupe des membres concernés. Ces Lignes de conduite ont pour objectif de vous aider à atteindre une conscience de groupe *informée*

### LAISSEZ AUSSI LES PUBLICATIONS TRANSMETTRE LE MESSAGE

Aujourd'hui, tout comme aux premiers temps du mouvement des Alcooliques anonymes, le message des AA de rétablissement de l'alcoolisme se transmet grâce à un alcoolique s'adressant à un autre alcoolique. Toutefois, depuis la publication de la première édition du Gros Livre en 1939, jouent aussi un rôle important dans la diffusion du message des AA et de l'information concernant le programme de rétablissement en Douze Étapes.

On peut remettre au nouveau qui en est à sa première réunion des AA une liste de réunions, des dépliants et brochures de base, et, si la conscience collective du groupe le permet, un exemplaire de *Vivre... sans alcool!* ou du Gros Livre.

En 1992, le Comité des publications de la Conférence suggérait que le Comité des publications du Conseil élabore des lignes de conduite à l'intention des comités des publications à partir de l'expérience commune du mouvement.

Ces lignes de conduite constituent un résumé de l'expérience des membres des AA dans les groupes, les bureaux centraux ou d'intergroupe, et les comités régionaux et de districts ayant mis sur pied des comités des publications et qui nous ont parlé de la manière dont ils ont « aussi laissé les publications transmettre le message ».

### LE RÔLE D'UN RESPONSABLE DES PUBLICATIONS

Que ce soit au niveau du groupe, du bureau central ou de l'intergroupe, du district ou de la région, la personne responsable des publications :

- renseigne les groupes, les membres du comité régional ou de district, par le biais de présentoirs ou de toute autre méthode appropriée, sur la documentation approuvée par la Conférence, qu'il s'agisse de matériel imprimé ou audio-visuel, ou de tout autre article ;
- prévoit des publications sur les services lors des réunions de service des groupes et des comités régionaux et de district ;
- recueille les suggestions concernant des ajouts ou des modifications aux publications ou aux documents audio-visuels approuvés par la Conférence ;
- incite les membres des AA à acheter et à lire les publications approuvées par la Conférence ;

### PAR OÙ COMMENCER

On peut :

- écrire au BSG (ou aux Services mondiaux des AA inc.) et demander le catalogue des publications approuvées par la Conférence, les derniers renseignements sur la documentation, et des bons de commande ;
- se familiariser avec les publications et les documents audio-visuels ;
- se procurer un présentoir des publications pour usage dans les congrès ;
- discuter des besoins en publications du bureau central, du groupe, de la région et du district ;
- créer un comité des publications et se fabriquer un présentoir portatif ;
- préparer un budget ;
- prévoir des endroits où exposer les publications AA.

### LE REPRÉSENTANT DES PUBLICATIONS AU NIVEAU DU GROUPE

La personne responsable des publications au niveau du groupe s'assure que les livres, brochures et dépliants AA approuvés par la Conférence sont disponibles et bien en vue lors des réunions. On peut commander toutes ces publications au Bureau des Services généraux (ou aux Services mondiaux des AA) ou les acheter au bureau central ou d'intergroupe local.

La personne responsable des publications pour le groupe peut se renseigner sur la fonction en écrivant au responsable des publications du BSG. Les représentants des publications reçoivent régulièrement des communiqués, et le BSG tient aussi une liste des représentants et des responsables des publications.

De nombreux groupes des AA s'abonnent en quantité au bulletin *Box 4-5-9* (6 \$ US pour 6 livraisons de 10 exemplaires par année), afin de fournir à leurs membres un contact régulier avec les AA des États-Unis, du Canada et de partout dans le monde. Certains groupes s'abonnent aussi de la même manière à la revue *Grapevine*.

### LE RESPONSABLE DES PUBLICATIONS AU NIVEAU DE LA RÉGION

L'expérience démontre qu'une connaissance approfondie de la documentation des AA est une bonne façon de nous assurer que notre but unique demeure au centre des préoccupations des membres et des groupes AA qui veulent réussir. Une partie de la solution vous appartient, alors que vous pouvez mettre l'accent sur les livres, les brochures, les vidéocassettes et la documentation de service.

Certaines régions tiennent des ateliers afin d'aider les responsables des publications dans les groupes et les districts à se renseigner sur les origines de la documentation des AA et sur le fonctionnement de la Conférence.

## LE RESPONSABLE DES PUBLICATIONS AU NIVEAU DU DISTRICT

Il est suggéré aux personnes responsables des publications au niveau du district :

- de maintenir une provision de publications suggérées à la disposition des RDR qui désirent en remettre aux nouveaux RSG ;
- d'avoir une provision de catalogues des publications approuvées par la Conférence ;
- de faire ample provision de toute la documentation approuvée par la Conférence (livres, dépliants et brochures, vidéocassettes et autres) ;
- de maintenir à jour l'information sur les nouvelles ou les prochaines publications, de même que sur la documentation révisée ;
- bien exposer toute cette documentation, en vue de la vendre, lors des divers rassemblements et réunions des AA, tels les ateliers, les congrès, assemblées ;
- commander au besoin de la documentation pour les activités de district ;
- se familiariser avec le contenu général de toutes les publications afin de pouvoir en informer les personnes intéressées ;
- participer aux réunions des comités des publications et communiquer le plus possible avec les Comités des publications de la Conférence et du Conseil des Services généraux.

## LES DOCUMENTS À LA DISPOSITION DES RESPONSABLES DES PUBLICATIONS

Les personnes responsables des publications peuvent consulter :

- *Le Manuel du service chez les AA* (p. S 88 à S 91, édition 1999–2000) pour une vue d'ensemble de nos publications ;
- la brochure *Le groupe des AA* (p. 28-29) pour une description de tâches qui peut également s'appliquer aux responsables au niveau du district ;
- le **Catalogue des publications approuvées par la Conférence et autre documentation de service**, ainsi que le bon de commande correspondant ;
- le document **Service Material Available from GSO**, qui est une excellente source de renseignements sur la documentation de service disponible au BSG à l'intention des responsables de districts et des RSG ;
- le bon de commande du **Box 4-5-9**, bulletin bimestriel des AA qui communique les plus récentes actualités et informations sur les AA aux États-Unis, au Canada, et aussi dans le monde entier. Encouragez les RSG de votre district à inciter leur groupe à s'abonner et suggérez à votre district de demander un abonnement en quantité pour ses propres activités ;
- le formulaire **Literature Chairperson Information** (du BSG), que vous pouvez remplir et envoyer à la personne responsable

des publications au BSG, en prenant soin d'en envoyer une copie au responsable des publications de votre région. Ces formulaires pourraient aussi être portés à l'attention des RSG de votre district afin que les groupes puissent y inscrire leur représentant ou représentante des publications.

## TÉMOIGNAGES DES COMITÉS DES PUBLICATIONS

Dans une région, le comité régional a passé en revue toute la documentation des AA et soumis un rapport, résumé ici :

*Pour la réalisation de ce projet, nous avons fait un inventaire de nos publications qui n'était pas étranger à la Quatrième Étape. Cela n'a pas entraîné une attitude plus négative à l'égard de nos publications, mais au contraire a permis de prendre conscience de la richesse qu'elles représentent et des nombreuses utilisations qu'on peut en faire. Et cette prise de conscience s'est accompagnée d'une volonté commune de rechercher la plus grande efficacité possible pour nos publications.*

Dans une autre région, le comité régional a élaboré des directives à l'intention de son comité des publications en ce qui a trait aux élections, aux réunions, aux représentants auprès des sous-comités et des districts, au budget, aux responsables du comité et à leurs tâches, ainsi qu'aux responsabilités des membres du comité.

Dans les deux cas, les comités sont d'avis que le fait d'exposer et de vendre les publications et les documents audiovisuels à toutes les réunions régionales et de district nous aide à transmettre le message des AA et à nous acquitter de notre but premier.

Voici ce que rapporte un responsable des publications dans un district :

*Nous avons en stock tous les dépliants, brochures et livres, de même, que la plupart des autres articles (cassettes, annuaires, etc.), que nous vendons aux prix suggérés par le BSG. Nous conservons le rabais de 20 % consenti par le BSG sur les dépliants et brochures ; cette somme nous permet de compenser les dépliants et brochures que nous donnons aux comités des centres de traitement, des centres de détention, de l'information publique et de la collaboration avec les milieux professionnels.*

*Nous tenons, avec les groupes de notre district, une réunion mensuelle sur les publications au cours de laquelle nous parlons de toutes les nouveautés du BSG. Nous tâchons aussi de parler d'une publication en particulier, afin d'aider tout le monde à prendre conscience de l'importance des publications dans la transmission du message.*

Je suis aussi disponible pour exposer un présentoir des publications lors des réunions d'affaires des groupes, ainsi que lors des réunions régulières d'étude des publications. Cela semble un excellent moyen de passer le message des publications à plusieurs personnes à la fois.

*Personnellement, je crois que les publications constituent la meilleure façon de transmettre le message à l'alcoolique qui souffre encore. On ne peut se méprendre sur les mots quand ils sont écrits noir sur blanc. C'est pourquoi tout ce que vous pouvez faire pour sensibiliser les gens à nos publications est valable.*

Pour sa part, un responsable régional des publications nous fait le témoignage suivant :

*Je n'ai qu'un an d'expérience à titre de membre du comité régional, après avoir été observateur l'année précédente. Nous ne nous occupons que des publications et articles approuvés par la Conférence et énumérés dans le catalogue. Pour la revue Grapevine, il s'agit d'un comité distinct. Pour le moment, notre objectif est d'exposer la documentation, de manière à ce que les RSG et autres membres puissent voir ce qui est disponible pour leur groupe.*

*Ainsi, nous exposons tous les livres et plaquettes, dépliants et brochures, de même qu'un assortiment de documents de service bon marché. Notre présentoir fait toutes les réunions régionales et de district, notre mini-congrès, le congrès de l'État quand il a lieu chez nous et toute autre manifestation où nous sommes invités, par exemple les ateliers du district et de la région, les séances d'information publique, etc.*

*Nous n'exposons aucune publication d'autres programmes basés sur les Douze Étapes, ni aucune publication qui ne soit dans le catalogue ou distribué par le BSG à titre de document de service. Nous tâchons de garder en stock au moins deux exemplaires de chaque livre et cinq exemplaires de chaque brochure.*

*Nous ne tenons pas beaucoup d'exemplaires du Rapport final de la Conférence ni du Manuel du service chez les AA, mais nous les vendons. Nous avons aussi habituellement plus que cinq exemplaires de documents tels que Le groupe des AA, Le RSG, Les Douze Traditions illustrées. La raison pour laquelle nous avons plusieurs exemplaires des livres et brochures est que si quelqu'un a désespérément besoin de l'une de ces publications nous pouvons la lui vendre ou la lui donner, selon les circonstances. Cela apparaît comme une zone grise, et nous aurions sans doute besoin d'une forme de politique à ce sujet. Par ailleurs, nous tâchons de présenter une publication par mois à l'assemblée régionale ou à la réunion de district, afin de sensibiliser les membres au contenu de documents qu'ils n'ont peut-être jamais pris le temps de lire.*

*Je crois qu'on peut dire sans se tromper que nous ne vendons jamais de publications pour faire de l'argent, ni de publications non approuvées par la Conférence, à moins que nous décidions tous de retourner boire. Nous n'approuverons sans doute pas, non plus, les groupes qui utilisent l'argent de la collecte pour se procurer de la documentation de l'extérieur.*

Une autre région rapporte ceci :

*Nous avons toujours, dans nos assemblées régionales, trois ou quatre tables où sont vendues et exposées nos publications, c'est-à-dire tous nos livres et brochures. Le responsable régional des publications demande généralement au RDR du district hôte de fournir quelques bénévoles à cette fin, ce qui permet d'intéresser de simples membres à nos publications. Une dame, qui n'avait fait cela que deux ou trois fois avant de quitter notre région, a ainsi aidé à mettre sur pied un comité des publications dans sa nouvelle région.*

*Toutes les publications de rétablissement (dont le Gros Livre dans ses différents formats, en braille et sur cassettes, et de la documentation en espagnol dans les secteurs à forte population espagnole) sont exposées ensemble et bien en vue.*

*Toutes les brochures d'IP et de CMP, ainsi que les cassettes audio et vidéo sont disposées ensemble, proprement. Dans une autre section, on trouve les autres brochures de service, les Lignes de conduite, les divers manuels de service et le Dossier d'information. Les tables sont toujours propres et bien tenues, les catalogues bien en vue et faciles d'accès. Toute personne responsable des publications devrait être bien informée de ce qui est en stock et avoir une bonne idée du contenu de chaque publication, de manière à pouvoir trouver la réponse à chaque question.*

*La région avait acheté un exemplaire du Gros Livre dans chaque langue pour une exposition (cinquantenaire) qui devait ensuite être cédée aux archives, mais la plupart ont été vendus lors des assemblées.*

*Notre district possède un présentoir itinérant, où sont exposées les couvertures de toutes les publications, y compris les Lignes de conduite, le Dossier d'information sur les AA, le Box 4-5-9, le bulletin de l'intergroupe local, ainsi que des cartes de notre bureau central, où sont inscrits son adresse et son numéro de téléphone.*

Voici les propos d'un responsable de district :

*Je visitais les différents groupes avec une valise pleine de publications et je demandais au président du groupe si je pouvais avoir quelques minutes pour présenter brièvement les publications approuvées par la Conférence qui sont à leur disposition. Cette initiative était bien accueillie, surtout dans les groupes des petites municipalités éloignées de notre bureau central. Dans un autre district de notre région, le responsable des publications rédige un article pour le bulletin de district, au sujet de passages qu'il trouve intéressants dans le livre qu'il est en train de lire.*

Le témoignage suivant vient d'un bureau central :

*Nos rapports avec nos comités des Services généraux sont excellents, et nous leur prêtons des publications qu'ils exposent lors des réunions de district. Au bureau central, il y a un présentoir où l'on retrouve tous les dépliants et brochures, placés près des horaires de réunions, de sorte qu'une personne cherchant un horaire peut aussi voir un dépliant ou une brochure qui l'intéresse. Tous les livres sont vendus aux prix du catalogue. Comme nous avons une assez imposante communauté espagnole, nous avons aussi une provision de publications en espagnol. Dans toutes nos rencontres sociales, nous faisons tirer des publications et demandons à tous les groupes de contribuer. Ceci permet de maintenir les ventes au bureau central et de passer le message. Souvent, la personne qui gagne un livre demande s'il n'y a pas un nouveau ou une nouvelle qui en aurait besoin, ou encore le donne à l'un de nos comités.*

## **QUELQUES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DES PUBLICATIONS DE LA CONFÉRENCE DES SERVICES GÉNÉRAUX**

1968 - Il a été recommandé que les publications approuvées par la Conférence et les Lignes de conduite du BSG soient exposées et distribuées dans les assemblées générales.

1969 - Il a été recommandé de choisir un membre du groupe qui soit responsable seulement de la distribution et de l'exposition de publications approuvées par la Conférence.

1971 - Il a été recommandé que les délégués se chargent d'informer les membres de toutes les publications approuvées par la Conférence qui sont disponibles, et que soient examinés dans les réunions régionales et de district les bons de commande mis à jour au printemps et à l'automne qui sont envoyés avec le *Box 4-5-9*.

1972 - Il a été recommandé de suggérer que quand une organisation AA locale (bureau central, intergroupe, groupe, etc.) vend des publications non-approuvées par la Conférence, celles-ci soient clairement identifiées en tant que telles.

1977 - Il a été suggéré de déconseiller aux groupes des AA de vendre des publications qui ne sont pas distribuées par le Bureau des Services généraux ou Grapevine.

1986 - Dans le but de renforcer notre réseau de responsables des publications qui veillent à ce que soient disponibles dans les réunions les publications des AA, ainsi que des bons de commande pour faire venir des livres et cassettes que sont susceptibles de demander les membres, il a été suggéré que les groupes nomment des coordonnateurs des publications.

Il a été recommandé de réaffirmer l'esprit de la résolution de la Conférence de 1977 concernant les présentoirs de publications, et il a été suggéré d'inciter les groupes des AA à n'exposer ou vendre que de la documentation publiée et distribuée par le Bureau des Services généraux, Grapevine et autres services des AA.

#### **LES RAPPORTS AVEC LE BSG**

Le BSG tient une liste de toutes les personnes responsables des

publications aux États-Unis et au Canada, et envoie à chacune le *Box 4-5-9*. Le coordonnateur des publications du BSG envoie à chaque responsable des publications nouvellement élu une lettre de bienvenue, à laquelle sont joints la brochure *Le groupe des AA*, le catalogue des publications, le document de service sur les publications approuvées par la Conférence, le dernier numéro du *Box 4-5-9*, des formulaires d'abonnement au *Box 4-5-9*, cinq enveloppes pré-adressées et la liste de la documentation de service disponible au BSG.

De temps à autre, le service des publications du BSG envoie aussi une mise à jour concernant les nouvelles parutions et les publications qui ont été révisées.

#### **UN NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DIRECT CONCERNANT LES COMMANDES DE PUBLICATIONS**

Le service des publications du SMAA met un numéro de téléphone à la disposition des clients qui veulent porter une commande à leur compte, se renseigner sur leur commande ou qui ont des problèmes avec la commande reçue.

Pour appeler directement, faire le (514) 381-6266.

On peut également utiliser ce numéro pour demander de l'information sur la procédure de commande et sur les prix.

Communiquez avec nous pour nous faire part de vos activités, qui pourront être partagées avec les autres membres grâce au *Box 4-5-9* et à notre service des publications. Vos expériences s'ajouteront aussi à nos dossiers et pourront être utiles à d'autres qui s'intéressent également à ce service gratifiant.

---

Titre américain  
*Literature Committees*  
Site Web AA :

<http://www.alcoholics-anonymous.org>

Dépôt légal, 3<sup>e</sup> trimestre 1995  
Bibliothèque nationale du Canada  
Bibliothèque nationale du Québec

Traduction autorisée par A.A.W.S. Inc.  
Tous droits réservés ©